



# Gouvernement Provincial de Namur

DIVISION FN° 809.393

Namur, le 23 Novembre 1931.

OBJET :

ANDENNE.  
Restauration du  
presbytère.  
Crédit spécial.

Messieurs,

\*Secrétariat\*

Entrée N° 2470

Le 22 11 1931

ANNEXE

N. B. — On est prié  
de rappeler dans la ré-  
ponse le chiffre de la  
division, le n° de l'en-  
registrement, ainsi que  
l'objet sommaire de la  
pièce.

Par délibération en date du 31 Octo-  
bre dernier, vous sollicitez un nouveau  
crédit spécial de 22962 frs.34 pour cou-  
vrir les dépenses faites à l'occasion de  
la remise en état du presbytère.

Dans cette délibération vous faites  
état d'un relevé de travaux s'élevant à  
47962 frs.34 dressé par l'architecte M.  
Garant.

Je désire avoir connaissance de  
cette pièce, afin de permettre à la Députa-  
tion permanente de juger de cette affaire  
en connaissance de cause.

Pr. le Gouverneur:  
Le Greffier provincial,

ur

DUBOIS & FILS, NAMUR

A Messieurs les Bourgmestre et Echevins  
à ANDENNE.